

Hériter en politique

Filiations, transmissions et générations politiques (Europe, XIX^e-XXI^e siècles)

Colloque organisé par le Centre d'histoire de Sciences Po
les 22 et 23 juin 2009

Organisateurs : Ludivine Bantigny (Université de Rouen)
Arnaud Baubérot (Université Paris-XII)

Dans la dynamique identitaire des organisations politiques, la place accordée à l'apprentissage et à la transmission revêt une importance décisive. Qu'ils soient vécus comme formation, éducation ou inculcation, leur enjeu touche à la survie de ces organisations, du moins dans leurs références, leurs valeurs et leurs signes de reconnaissance. La filiation, entendue au sens symbolique et néanmoins dense de la transmission, d'une génération à l'autre, pose la question cruciale de la succession et par là même de la dévolution : qu'est-ce qu'hériter en politique et de quoi hérite-t-on ?

Les travaux portant sur les cultures politiques font à cet égard, et de toute évidence, référence. On se proposera, au cours de ce colloque, de s'inscrire notamment dans leur sillage pour en explorer plus avant l'une des facettes : l'acquisition même de culture(s) politique(s). Dans cette perspective, on ne se limitera pas aux formations de nature partisane, mais aussi aux groupements, mouvements, associations qui participent directement de l'intervention politique.

Partant, « les jeunes », comme âge et groupe social cible des organisations, ainsi que « la jeunesse », comme thématique du discours politique, forment l'un des pivots du projet. Il y aura lieu de s'interroger tout spécialement sur la manière dont est conçue la transmission de programmes, de pratiques et d'histoire, par la formation, du côté de l'organisation, et la maturation, du côté de l'adhérent. Dès lors, ce sont tout à la fois les systèmes de codes et de normes et les modalités quotidiennes de la transmission qui retiendront l'attention. Après des travaux pionniers réalisés dans d'autres disciplines, notamment en sciences politiques, c'est en historiens que nous voudrions examiner les formes de la socialisation politique, des transactions entre acteurs et des accommodations qui y président. Il s'agira ainsi de prolonger les réflexions menées depuis quatre ans, dans le cadre du Centre d'histoire de Sciences Po, au sein du groupe de travail « Jeunes et jeunesse(s), objets d'histoire ».

Trois axes, dont la vocation n'est pas limitative, peuvent donc d'ores et déjà être tracés :

- la constitution de bagages politiques, mués en héritages dès lors qu'il s'agit de les transmettre d'une génération à l'autre. On tentera en particulier d'observer leurs mouvements, de la plus légère inflexion au changement décisif. Cela suppose d'examiner la manière dont ceux qui héritent s'approprient l'héritage et donc d'étudier leur contribution à cette transmission : évaluation voire « droit d'inventaire », reproduction mais aussi production et, par conséquent, revitalisation et création.
- l'analyse fine, au plus près des acteurs, des passages de relais — écoles de formation, relations interpersonnelles, influence de « maîtres à penser », valorisation de l'expérience

militante... —, en tentant de prendre la mesure, en aval, de leurs effets et de leur efficacité. Les vecteurs de la transmission, dans un souci d'histoire sociale du politique, seront donc au cœur de l'analyse : on s'interrogera sur ce qui, dans leur propre formation, leur parcours, leur style, se révèle déterminant pour le fonctionnement même d'un rôle social et culturel : celui de passeur.

- l'importance accordée aux générations en politique, à leurs relations, à leurs éventuels conflits, à ce que certains courants de la sociologie et de l'économie nomment aujourd'hui « l'intergénérationnel ». Il s'agira ici de faire le départ entre le mythe — en explorant sa construction, ses récurrences et ses fonctions — et la part que prend réellement la succession générationnelle dans les évolutions politiques.

Dans le cadre de cette étude menée à l'échelle de l'Europe, une attention plus particulière sera accordée à la situation française, par souci d'approfondissement du cas. Les comparaisons bi-nationales ou internationales seront naturellement les bienvenues.

Pour la publication qui suivra le colloque, les textes, d'un format classique (35 000 signes notes et espaces compris), devront parvenir aux organisateurs au plus tard fin novembre 2009.

Les propositions de communication (une page au maximum, accompagnée d'une présentation succincte de l'auteur) sont à adresser avant le 30 novembre 2008 à Ludivine Bantigny (ludivinebantigny@free.fr) et Arnaud Baubérot (bauberot@univ-paris12.fr).